

REALISATION D'UN PONTON D'ACCUEIL GRANDE CAPACITE

Nantes (44)



Maître d'ouvrage : NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS

Calendrier : 2011 - 2012

Montant des travaux : 1 400 000 € HT

Montant de la mission : 78 268 € HT

Missions réalisées

- Assistance à la conduite d'opération
- Réalisation des dossiers réglementaires (Code de l'Environnement, Code de l'Urbanisme, Code des Transports)
- Maîtrise d'œuvre complète

Informations clés

- Ponton acier 90m * 5m
- 2 passerelles longueur 30m, largeur 1,4m
- Accueil du navire Le Belém (900T)
- Bloc sanitaire flottant, pompe eaux usées, grue de matage
- Délai total d'opération: 10 mois

Description du projet

Dans le cadre du développement de l'attractivité nautique de Nantes, NGE, avec le soutien de Nantes Métropole a souhaité installer sur la Loire, au cœur de la ville de Nantes, un ponton à usage mixte capable de recevoir des bateaux de plaisance, des bateaux à passagers (navettes fluviales) ainsi que des bateaux exceptionnels d'un déplacement maximum de 900 tonnes (Type Belem).

Le projet comprend :

- Le démantèlement des installations existantes,
- La réalisation d'un nouveau ponton lourd en acier, de 90 m de long et 5 m de large, ainsi que deux passerelles d'accès composées d'une partie fixe et d'une partie mobile
- La réutilisation des pannes plaisance existantes en aluminium et platelage bois,
- La réalisation d'un ensemble de sanitaires flottants à destination des usagers du ponton,
- La mise en place d'équipements complémentaires : grue de matage sur ponton, bornes d'alimentation en eau et électricité

Caractéristiques de la mission

La mission comprend l'assistance générale du maître d'ouvrage dans la conduite de l'opération.

Elle comporte un volet de maîtrise d'œuvre décomposé comme suit:

- AVP, PRO, ACT, VISA, DET, OPC, AOR
- Assistance à la réalisation des études complémentaires (essais géotechniques en Loire)

Un troisième volet, essentiel de la mission concerne l'obtention des autorisations administratives:

- Titre de navigation au titre du Code des Transports
- Demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Fluvio-maritime
- Installation des équipements en Secteur Sauvegardé
- Déclaration au titre de la loi sur l'eau
- Incidence Natura 2000

L'ensemble de la mission a été mené en un temps record de 10 mois, depuis une première stipulation du besoin en septembre 2011 jusqu'à une inauguration des équipements début juillet 2012.

